L'EQUIPE

L'ESPRIT D'EQUIPE POUR LE 78

10 MARS 85 : UNE RENCONTRE DECISIVE.

JEAN MAILLEFER

NOUS AVONS L'ESPRIT D'ENTREPRISE

Tous les industriels le savent. Il faut avoir l'esprit d'entreprise. Avoir des projets. Prendre des responsabilités.

Aujourd'hui avec *la décentralisation*, les départements ont les moyens de remplir de nouvelles responsabilités. Or, dans les Yvelines, le Conseil Général se refuse à prendre des mesures pour le développement de l'économie du département. Et pourtant, il faudrait que l'action nationale pour le redressement économique soit relayée au niveau local.

Nous proposons donc pour les Yvelines une *véritable politique de développement économique et de défense de l'emploi.* Nous avons conçu des solutions novatrices avec un budget de 14 millions de francs pour créer dès 1985 :

1 - *Un fonds départemental de développement économique* pour aider les entreprises créatrices d'emplois (5 millions).

2 - *Un observatoire économique* pour diriger toute l'action économique des Yvelines.

3 - Des structures d'accueil d'activités sous forme de zones artisanales.

4 - *Des boutiques de gestion* où les créateurs et repreneurs d'activités trouveront les conseils et le soutien pour leur lancement.

5 - Pour la création d'entreprises, *une promotion des Yvelines* auprès des industriels dans et à l'extérieur du département.

L'avenir des Yvelines et de ses habitants passe par la création d'activités nouvelles. Ayons donc l'esprit d'entreprise et affectons les finances départementales à cet objectif plutôt qu'à des dépenses de prestige ne touchant que le Conseil Général actuel : ex., le domaine de Mme Elizabeth à Versailles !!

NOUS AVONS L'ESPRIT DE FAMILLE

Pour l'aide médicale, l'aide à l'enfance, aux familles et aux personnes âgées, les Yvelines ont obtenu l'entière responsabilité de leur politique. Or, si nous voulons avoir un réel esprit de famille, il faut que le Conseil Général se définisse *un programme à long terme...* et surtout, commence à pallier au plus vite les carences et inégalités évidentes.

Les derniers rapports de la "Direction Départementale de l'Action Sanitaire et Sociale" sont accablants : 12 000 places de crèches manquent ! Il n'existe que deux postes de sage-femme payés par le département ! Le département a bloqué les plafonds de ressources pour les aides sociales !

Les priorités sont donc aujourd'hui :

1 - *La création de crèches* pour combler le retard en 5 ans.

2 - *La formation de puéricultrices et d'aides ménagères.*

3 - *La création d'un 2e foyer d'accueil* pour les femmes en difficulté dans l'est des Yvelines.

4 - Le lancement d'un *comité d'hygiène bucco-dentaire.* Dépistage de maladies et détresses. Informations pour l'hygiène alimentaire.

5 - Soutiens financiers au *centre d'information des droits de la femme* et au Comité départemental des personnes âgées.

6 - Rénovation de l'habitat avec maintien à domicile.

Autant de mesures visant à conserver et améliorer dans un "esprit de famille" la qualité de la vie dans les Yvelines pour toutes les catégories sociales et toutes les générations.

NOUS AVONS L'ESPRIT CREATIF

Avoir l'esprit créatif, c'est trouver enrichissantes toutes les formes de créations artistiques et culturelles. Elles méritent toutes d'être soutenues. Il n'est donc pas défendable d'avoir en matière culturelle la politique sélective et élitiste pratiquée actuellement par le Conseil Général qui se contente de financer des réalisations traditionnelles : grands musées, théâtres classiques... et il est encore moins pensable que les actions et soutiens en matière culturelle soient animés par la Direction de la Coordination des affaires techniques !

Nous, nous proposons que les Yvelines soient coordonnées par une *Direction des Affaires Culturelles* qui repensera la politique de subventions en donnant la priorité aux zones les plus défavorisées ou en forte expansion démographique et aux associations ayant une véritable conception créatrice et participative de la culture. Ceci concernera beaucoup plus d'habitants que l'achat pour 4 millions d'un tableau rare fusse-t-il signé Gauguin !

La Direction des Affaires Culturelles soutiendra *la création artistique* grâce à la mise en place d'un *Institut départemental de recherches culturelles* où artistes et associations trouveront les équipements, les professionnels et les moyens de faire évoluer leurs travaux.

Avoir l'esprit créatif, ce n'est pas seulement courir les musées et être un simple consommateur de biens culturels. C'est aussi s'exprimer et créer pour participer à la Culture.

NOUS AVONS L'ESPRIT SPORTIF

Avoir l'esprit sportif, c'est tenir à sa forme et à sa santé. De plus en plus nombreux sont les habitants des Yvelines à vouloir pratiquer un sport, mais nombreux sont aussi les jeunes pour qui le sport est difficile à entreprendre.

Face à ces exigences, le département se contente de saupoudrer quelques subventions aux nombreuses associations sportives et de financer à grands frais de trop grands équipements sportifs de prestige !

Or, il nous paraît évident que la priorité est de favoriser la pratique de sports par une majorité. Nous voulons donc mettre en place ou aider la construction de *petits stades, aires de jeux, parcours de santé...* à proximité des utilisateurs.

Nous voulons créer un *institut départemental de la vie associative* qui sera un lieu de confrontations d'expériences et un centre de formation des animateurs socio-culturels. D'autre part, le département doit avoir *une politique de promotion* visant à l'organisation annuelle de *"Jeux des Yvelines"* qui seront le moyen de voir se développer le sport de haut niveau tout en servant de moteur au sport amateur et ce dans toutes les disciplines.

Le Ministère de la Jeunesse et des Sports a récemment lancé une campagne sur le thème *"Bougez-vous la santé"*. Dans les Yvelines aussi nous devons avoir et favoriser l'esprit sportif pour notre bien-être à tous.

AVEC UN ESPRIT D'EQUIPE, TOUS LES ESPOIRS SONT PERMIS.

L'enjeu des élections cantonales, avec la loi de décentralisation, dans les Yvelines, c'est la possibilité et le devoir, pour 38 conseillers généraux, et avec 2 milliards de francs, *de gérer la libre administration des collectivités locales* de 1 100 000 Français. Pour qui le veut vraiment, les Yvelines ont les moyens d'être mieux gérées, avec un *fonds départemental de développement économique et de soutien à l'emploi,* une *politique cohérente d'action sociale et sanitaire,* et *de meilleurs réseaux de transports intercommunaux.*

La loi de décentralisation appelle des conseillers généraux plus inventifs, qui s'obligent à dépasser la gestion traditionnelle pour prendre en compte les problèmes locaux. C'est cette responsabilité sans faux-fuyants, sous votre contrôle, que nous vous proposons d'assumer en votre nom.

Jean MAILLEFER
Conseiller Municipal du Chesnay

PARTI SOCIALISTE
L'ESPRIT D'EQUIPE POUR LE 78